



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Comité exécutif

SÉANCE DU 7 février 2012 Volume 14 - numéro 10

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 7 février 2012 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Témiscouata-sur-le-Lac.

Sont présents : Madame Ghislaine Saint-Jean, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que mesdames Martine Lemay et Hélène Pelletier, représentantes du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Bernard D'Amours, directeur général, mesdames Lucie Bossé, Louise Cassinat, Louise Malenfant, Anne-Marie Morin, Andrée Truchon, messieurs France Dubé, Ghislain Morin, commissaires, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

Est absente : Madames Anne Basque, commissaire, et Hélène Pelletier, représentante du comité de parents.

PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 17 janvier 2012 - # 9
- 5.0 Correspondance
- 6.0 Direction générale
 - 6.1 Convention de gestion et de réussite éducative - École de Saint-Jean-de-Dieu et École des Jolis-Vents - présentation
- 7.0 Varia
 - 7.1 Dossier des commissaires
- 8.0 Naissances et/ou condoléances
- 9.0 Période de questions
- 10.0 Prochaine séance
- 11.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2012-679-CE)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 JANVIER 2012 - # 9

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Charles-Aimé Bélanger, et résolu :

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 17 janvier 2012 - # 9 puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2012-680-CE)

CORRESPONDANCE

LU la lettre du ministre des Ressources naturelles et de la Faune et ministre responsable du Plan Nord, monsieur Clément Gignac, qui annonce que son ministère accorde une aide financière de 500 000 \$ à la Commission scolaire dans le cadre du «Programme d'aide à l'utilisation de la biomasse forestière pour le chauffage» afin de mettre sur pied le projet prévu à l'École secondaire l'Arc-en-Ciel de Trois-Pistoles.

LU la lettre de madame Célyne Deschênes, directrice de «Re-Source Familles», secteur Centre du Témiscouata, qui formule une demande d'appui à la Commission scolaire pour le rehaussement du financement des organismes communautaires «Famille-Québec».

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que les Organismes Communautaires Famille rejoignent annuellement plus de 100 000 familles dans toutes les régions du Québec;

CONSIDÉRANT que ces organismes communautaires représentent des milieux de vie, d'entraide, de soutien, de valorisation, d'implication et de développement pour l'ensemble des membres des familles concernées;

CONSIDÉRANT le manque de ressources et d'équité qui existe entre les Organismes Communautaires Famille et les autres secteurs de l'action communautaire autonome;

CONSIDÉRANT l'engagement du gouvernement du Québec à être «le gouvernement des familles»;

CONSIDÉRANT le sous financement de ce réseau et l'urgence de la situation des «Maisons de la Famille»;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs donne son appui aux efforts réalisés par «Re-Source Familles», secteur Centre du Témiscouata en vue d'obtenir un rehaussement du financement de la mission globale de l'ensemble des organismes communautaires «Famille-Québec» de 5,6 M\$ récurrents à compter du prochain budget (2012-2013).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2012-681-CE)

LU la lettre de la vice-première ministre et ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Line Beauchamp, qui confirme l'enveloppe budgétaire allouée à la Commission scolaire dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments» de 2 292 288 \$ pour l'année scolaire 2011-2012 et qui autorise la réalisation de la liste des projets présentés.

On distribue, pour information, la liste des investissements dans les bâtiments qui ont été réalisés tout au cours de l'année 2010-2011. La valeur totale des travaux réalisés est de 3 612 178 \$.

LU la résolution # 2012 01 12 de la Municipalité de Saint-Marc-du-Lac-Long intitulée «Plan triennal de répartition et de destination des immeubles CSFL».

LU la lettre de messieurs Claude Thibault, directeur de l'École secondaire l'Arc-en-Ciel, et Olivier Benoit, directeur adjoint, qui demande l'autorisation pour la réalisation d'un voyage éducatif à Boston du 17 au 21 mai 2012 pour un groupe de 52 élèves du 2^e cycle. Ils seront accompagnés par 3 enseignants dont monsieur Steve Michaud, enseignant d'anglais langue seconde et responsable du projet. Une contribution financière est également demandée.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que les déplacements d'élèves à l'extérieur de la province doivent être autorisés par la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT les critères retenus concernant le support financier à accorder aux élèves pour des activités à l'extérieur du territoire de la Commission scolaire (résolution # 2009-346-CE);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Ghislaine Saint-Jean, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs autorise la sortie de 52 élèves du 2^e cycle de l'École secondaire l'Arc-en-Ciel de Trois-Pistoles qui aura lieu du 17 au 21 mai 2012 dans le cadre d'un voyage éducatif à Boston en vue de parfaire l'apprentissage de la langue anglaise;

QU'une contribution financière de 1500 \$ soit accordée pour la réalisation de cette activité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2012-682-CE)

LU la lettre de monsieur Olivier Benoît, directeur adjoint à l'École secondaire l'Arc-en-Ciel, et madame Diane Caron, enseignante, qui sollicitent des commanditaires en vue de la tenue du Gala du mérite scolaire 2011-2012. La contribution de la Commission scolaire sera celle accordée en vertu des règles déjà établies.

LU la lettre de madame Hélène Pelletier, présidente du comité de parents, qui achemine la réponse de ce comité suite à la consultation de la Commission scolaire par rapport à la nomination d'un nouveau commissaire pour combler la circonscription # 1.

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE ÉCOLE DE SAINT-JEAN-DE-DIEU ET ÉCOLE DES JOLIS-VENTS - PRÉSENTATION

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, souligne qu'il a été convenu que les directions d'écoles viennent, à tour de rôle, présenter aux commissaires leur convention de gestion et de réussite.

Monsieur D'Amours introduit la direction d'établissement de l'École de Saint-Jean-de-Dieu et de l'École des Jolis-Vents, mesdames Guylaine Ouellet, directrice d'école, et Denise Leblanc, directrice adjointe.

Mesdames Ouellet et Leblanc présentent et expliquent la convention de gestion et de réussite éducative de leurs deux écoles.

Elles répondent aux demandes de précisions venant des commissaires et ceux-ci délibèrent sur le sujet.

DOSSIER DES COMMISSAIRES

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, passe en revue les documents déposés aux commissaires séance tenante.

NAISSANCES ET/OU CONDOLÉANCES

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, fait part des messages de félicitations pour les naissances et des messages de condoléances qui ont été acheminés au nom de la Commission scolaire aux employés concernés.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun élément n'est présenté sous cette rubrique.

PROCHAINE SÉANCE

Le 21 février 2012 à 19 h 30 au lieu ordinaire des séances.

CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2012-683-CE)

(SIGNÉ)

Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

Madame Catherine Boulay, secrétaire générale